



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce  
**Sous-rubrique:** Annulation  
**Date de publication:** SHAB - 08.02.2019  
**Numéro de publication:** HR03-1004562644  
**Canton:** GE

**Entité de publication:**  
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Annulation Oeil Absolu, Aurelio Lasprovata, Carouge (GE)

avenue de la Praille 45  
1227 Carouge GE  
Forme juridique: Entreprise individuelle

### Objectif:

fournir toutes prestations dans les domaines de la photolithographie, de la typographie, production d'épreuves, de documents informatiques pour l'édition, l'impression, la publicité et l'utilisation multimédia.

**Date de radiation:** 08.02.2019

Oeil Absolu, Aurelio Lasprovata, à Carouge (GE), CHE-257.996.882 (FOSC du 13.07.2017, p. 0/3643803). L'inscription est radiée par suite de remise de l'exploitation. Transfert de patrimoine: selon contrat du 21.01.2019, le titulaire a transféré des actifs pour CHF 312'844.84 et des passifs envers les tiers pour CHF 12'000, à OEil Absolu Sàrl, à Carouge (GE) (CHE-228.997.371). Contre-prestation: 200 parts de CHF 100 et une créance de CHF 280'844.84.

L'entité juridique mentionnée a été indiquée comme radiée dans le registre du commerce et perd par conséquent sa capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

### Précédente publication dans la FOSC:

Date de la publication dans la FOSC : 13.07.2017

Registre journalier no 2679 du 05.02.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Genève